

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

17 avril 2021

Compte tenu de la crise sanitaire du Covid 19, l'Assemblée Générale 2020 de l'Office des Sports de Lyon s'est exceptionnellement tenue par correspondance à l'aide du système électronique EasyQuorum. Une visioconférence d'annonce des résultats a été tenue le 17.04.2021 par l'équipe de l'OSL et Julie Nublat-Faure, adjointe au Sport de la Ville de Lyon.*

L'AG a rassemblé 130 participants qui ont voté via la plateforme EasyQuorum entre le 12 et le 16 avril 2021. Un participant a voté blanc sur l'ensemble des résolutions.

Vous retrouverez entre parenthèses le nombre de votes pour chaque candidat. Le candidat élu est mis en avant par un surlignage jaune.

1. Election du représentant du collège 1 : Sports collectifs extérieurs (foot, rugby, rugby à 13, hockey sur gazon, baseball, foot US...)
 - Henri KESISIAN - AS LYON MONTCHAT (33)
 - Regis AMBROSINO - Gones de Lyon - Eveil de Lyon section football américain (28)
 - Najib MAAREF - Football club de Gerland (15)
 - **Patrice REA - FC Lyon Football (38)**
 - Abstention (15)
2. Election du représentant du collège 2 : Sports collectifs en salle (Volley, hand, basket, futsal...)
 - Oren GOSTIAUX - ASUL Basket (42)
 - **Gérard MONCORGER - Lyon Handball (71)**
 - Abstention (16)
3. Election du représentant du collège 3 : Sports olympiques 1 (Athlétisme, cyclisme, natation, canoë-kayak, aviron, sports équestres...)
 - **Corinne DAGAND-SEGAUD - Aqua Synchro Lyon (73)**
 - Benoît COURTIN - Lyon Rhône Waterpolo (37)
 - Abstention (19)
4. Election du collège 4 : Sports olympiques 2 (Gymnastique, GRS, escrime, haltérophilie...)
 - **Stephan JAKOB - Le Masque de Fer de Lyon (69)**
 - Luc MUSSARD - ASSOCIATION DES ANCIENS GYMNASTES ET TOUTES DISCIPLINES (38)
 - Abstention (22)
5. Election du représentant du collège 5 : Sports olympiques 3 (Tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, badminton, golf...)
 - **Émilie ROQUES - BADMINTON CLUB DE LYON (76)**
 - Thomas ARMAGNAT - Les Archers de Lugdunum VII (31)
 - Abstention (22)
6. Election du représentant du collège 6 : Sports olympiques d'hiver (Sports de glace, hockey sur glace, ski...)

- Jean-Michel PROVINI - Lyon O Ski (43)
 - Patrice FERRANTE - Lyon Glace Patinage (64)
 - Abstention (22)
7. Election du représentant du collège 7 : Sports de combat et arts martiaux (Boxe, Savate, kick-boxing, arts martiaux...)
- Adrien ARJONA - Kung Fu Wushu du 8 (12)
 - Abdel ACHACHE - Ligue AURA de KARATE (et Maison Pour Tous des Rancy) (52)
 - Corinne FORQUEZ - Maison du Qi Gong (34)
 - Jean-Luc D'HAYER - MILOS CLUB DU 8 EME (1)
 - Houari KECIR - Lyon Sport Boxe (16)
 - Abstention (14)
8. Election du représentant du collège 8 : Sport boule et divers (sport boule, pétanque, sports aériens, sport auto, twirling, danse billard, échecs...)
- Claudie BONGIOVANNI - MOTOCYCLE CLUB de LYON et du RHONE (21)
 - Nabil SAHLI - Secteur Bouliste Vieux Lyon (31)
 - Françoise MARTINEZ - SPIRIT ACADEMY CHEER & DANCE (39)
 - Josette LE GUENNAN - TOP GONES LYON (18)
 - Abstention (20)
9. Election du représentant du collège 9 : Sport « nature » (spéléo, escalade, pêche, marche, roller, ski nautique, voile...)
- Jean-François PROUX - LYON ROLLER METROPOLE (110)
 - Abstention (19)
10. Election du représentant du collège 10 : Omnisport
- Matthieu SAVIN - CARGO - Cercle Associatif Rhônalpin Gay Omnisport (28)
 - Christine MOUQUET-NOPPE - Les Canuts (29)
 - Jacky TOUCHE - Amitié Loisirs Entre Nous (14)
 - Nicole DE FILIPPIS - ALGM (36)
 - Abstention (22)
11. Election du représentant du collège 11 : Handisport et sport adapté
- Jacques THIERRY - LYON BASKET FAUTEUIL (37)
 - Paul BECHET - CLUB CHARCOT SAINTE FOY LES LYON (30)
 - Jean-Paul MONCOUDIOL - Comité Départemental du Sport Adapté du Rhône - Métropole de Lyon (48)
 - Abstention (14)
12. Election du représentant du collège 12 : Fédérations sportives scolaires et universitaires
- Sophie Gerbet UNSS Lyon (106)
 - Abstention (23)

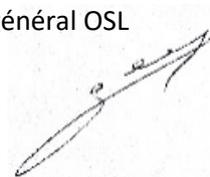
Nous vous remercions tous grandement pour votre participation dans ce contexte particulier et avons hâte de vous retrouver dans de meilleures conditions. Nous remercions aussi les candidats et sommes convaincus que, peu importe le résultat des prochaines élections de bureau de l'OSL et les évolutions qui auront lieu dans la gouvernance, la participation de tous sera encouragée, élu.es ou non au Comité Directeur.

Bien à vous,

Abdel Achache
Président OSL



Gilles Clapisson
Secrétaire général OSL



*** Rappel des textes réglementaires en vigueur présent sur les convocations**

(source : <https://www.associations.gouv.fr/report-ou-tenue-des-instances-associatives-aq-ca-un-schema-pour-comprendre.html>)

Les [ordonnances prises en application de la loi d'urgence covid-19](#) ont permis aux responsables associatifs de reporter ou de modifier les modalités de tenue des réunions des instances associatives. Une nouvelle ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 a reconduit ces mesures jusqu'au 31 juillet 2021 et a proposé de nouvelles possibilités. Un schéma explicatif résume ces ordonnances.

Le décret n°2020-925 du 29 juillet 2020 a prorogé la durée d'application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19 jusqu'au 30 novembre 2020. Il a porté également prorogation jusqu'à la même date du 30 novembre 2020 de la durée d'application du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19.

En application de la loi d'urgence n°2020-1379 du 14 novembre 2020, une nouvelle ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 a reconduit ces mesures jusqu'au 1er avril 2021 et a proposé de nouvelles possibilités. **Le décret n°2021-255 du 9 mars 2021 les proroge jusqu'au 31 juillet 2021.**